



DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

MONTOIS-LA-MONTAGNE

ANNÉE 2025/2026

NOTE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente un des Accueils Collectifs de Mineurs organisé par la municipalité,

Ce dossier d'inscription est un document obligatoire.

Il comprend :

- 1 note aux parents,
- 1 attestation de prise de connaissance du règlement intérieur et du projet pédagogique,
- 1 fiche d'inscription,
- 1 fiche sanitaire,
- Les photocopies du carnet de vaccination (DT polio obligatoire pour l'inscription en collectivité),
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire,
- Les avis d'imposition 2024 et 2025 (dès réception),
- Les certificats de rémunération annuelle pour les frontaliers ou tout autre document attestant d'une indemnité supplémentaire.
- Ce document.

Le dossier d'inscription est un document de référence valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026. Toutes les pages sont à dater et à signer.

Les dossiers incomplets seront refusés.

Les inscriptions ne pourront être prises en compte que lorsque le dossier complet aura été enregistré par le service périscolaire.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

La directrice

Accueils Collectifs de Mineurs

Montois-la-Montagne

Attestation de prise de connaissance

Je (nous) soussigné(s) Mme, Mr responsable(s) de l'enfant..... certifie(ons) par la présente avoir pris connaissance du :

- Règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Le règlement intérieur est remis aux parents lors de l'inscription et un exemplaire reste toujours à disposition dans la structure.

- Projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Les projets pédagogiques sont présentés et expliqués lors de l'inscription. Ils restent à disposition des parents dans la structure.

A

Le 28 août 2025

Signature(s) :

NOTE AUX PARENTS

La direction de l'Accueil Collectif de Mineurs se réserve le droit d'appliquer à un enfant :

- De la crème solaire (achetée dans le commerce)
- Du sérum physiologique

Ceci, si la fiche sanitaire n'indique aucune contre-indication

Aucun autre médicament ne sera donné à un enfant sans présentation d'une ordonnance médicale.

A compléter :

Je (nous) soussigné (s)..... responsable(s) légal(aux) de l'enfant
.....déclare(ons) par la présente avoir pris connaissance de cette
note.

- ☐ J'(nous) accepte(ons) les conditions citées ci-dessus
- ☐ Je (nous) refuse(ons) les conditions citées ci-dessus

Le 28 août 2025

Signature(s) obligatoire(s)